

Convention annuelle d'objectifs

Avenant n°1

ENTRE LES SOUSSIGNES :

L'E.P.C.I.

La Métropole Aix-Marseille-Provence
58, boulevard Charles Livon
13007 MARSEILLE

représenté par

Sa Présidente en exercice régulièrement habilitée à signer la présente convention par délibération du Bureau de la Métropole en date du 27 juin 2024

ci-après désigné « **la Métropole** »

ET

L'Association

Grans en Transition
24, rue Aristide Briand
13450 GRANS

sis

représentée par

Son comité représentatif, Madame Eléonore GIRE

ci-après désignée « **l'association** »

Il est convenu ce qui suit :

PREAMBULE

Afin de développer des partenariats avec les structures qui au travers de leurs actions contribuent à une meilleure appropriation des enjeux de la transition écologique sur le territoire métropolitain, la Métropole a lancé la première édition de son appel à projets (AAP) « METROPOLE EN TRANSITION, accompagner les projets de sensibilisation du grand public à la transition écologique ».

Le contenu des manifestations ayant été ajusté depuis le dépôt des dossiers, il est nécessaire de modifier les plans de financement et montants prévisionnels de l'action.

Article 1

Le point 1 de l'article 4 est modifié comme suit :

- « L'annexe I à la présente convention précise :

-Le budget prévisionnel de l'action, objet de l'article 1^{er}, ainsi que les moyens affectés à sa réalisation en détaillant les autres financements attendus et en distinguant notamment les apports des collectivités territoriales, les ressources propres, etc.

Conformément à l'annexe I, le coût total prévisionnel (total des produits hors contributions volontaires) de l'action, objet de la présente convention, est d'un montant de 2 450 €. »

Article 2

Le point 2 de l'article 4 est modifié comme suit :

« La participation de la Métropole est d'un montant de 1 500 €.
Cette participation représente 61,22 % du coût total prévisionnel de l'action (*hors contributions volontaires*). »

Article 3

L'annexe I est modifié par l'annexe I bis.

Fait à Marseille, le

Pour l'Association

Pour la Métropole

**Le Comité représentatif
Eléonore GIRE**

**La Présidente
Martine VASSAL**

**ANNEXE I bis - A LA CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS
Grans en transition**

Budget Prévisionnel de l'Action Année 2024

Charges		Produits		
Achats divers	700	Metropole Aix-Marseille	1500	61,2%
prestations de service - intervenants	800	Ville de Grans (Acquis)	450	18,4%
Animation théâtrale	500	Autofinancement (Acquis)	500	20,4%
animation vélo	450			
				0,0%
				0,0%
				0,0%
				0,0%
				0,0%
Total	2450		2450	100,0%